

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 28 juin 2007 à 17heures 30 à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

07/059 - Rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau 07/060 - Rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement 07/061 - Information sur les décisions municipales prises par Monsieur le Maire
--

FINANCES – BUDGETS

07/062 – Financement de l'opération de construction de la Gendarmerie – Convention de crédit-bail - Modifications 07/063 - Organisation de la manifestation « Les Olympiades » en juillet 2007 – Demandes de subvention auprès de la Région et du Conseil Général du Var 07/064 - Programme 2008 du Centre de Loisirs sans Hébergement et de l'espace Jeunesse – Demandes de subvention au Conseil Général du Var 07/065 - Modalités d'amortissement des subventions d'équipement versées par la Commune

TRAVAUX – URBANISME

07/066 – Programme d'assainissement du quartier de Tenti Ferme – Signature des marchés de travaux – Autorisation donnée à Monsieur le Maire

PERSONNEL

07/067 - Création d'un poste d'adjoint administratif
--

QUESTIONS DIVERSES

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESSES

SUR LES QUESTIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUIN 2007

(APPLICATION DE L'ARTICLE 30.III DE LA LOI D'ORIENTATION DU 6 FEVRIER 1992)

ADMINISTRATION GENERALE

07/059 – RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

En application de la réglementation en vigueur, le rapport d'exploitation figurant en annexe, qui présente les caractéristiques essentielles du service de l'Eau, doit être soumis à l'examen du conseil municipal.

07/060 – RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Ce rapport d'exploitation, qui présente les caractéristiques essentielles du service de l'Assainissement, doit également être présenté à l'assemblée communale en vue de son adoption (annexe ci-jointe).

07/061– INFORMATION SUR LES DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire durant la période du 21 mai au 21 juin 2007.

FINANCES – BUDGETS

07/062 – FINANCEMENT DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE – CONVENTION DE CREDIT-BAIL - MODIFICATIONS

L'Assemblée délibérante est invitée à adopter divers ajustements, portant sur les modalités financières de la convention de crédit-bail conclue entre la Commune et la Société Auxifip pour la réalisation de la gendarmerie.

07/063 – ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « LES OLYMPIADES » EN JUILLET 2007 – DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ET DU CONSEIL GENERAL DU VAR

Il est proposé au conseil municipal de solliciter l'aide financière de la Région et du Conseil Général du Var, à l'occasion de l'organisation de la manifestation « Les Olympiades » qui doit réunir, au mois de juillet prochain, les représentants des communes voisines pour diverses épreuves sportives et ludiques.

07/064 – PROGRAMME 2008 DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET DE L'ESPACE JEUNESSE – DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU VAR

Dans le cadre de la préparation de la programmation 2008 des activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement et de l'Espace Jeunesse, il apparaît souhaitable de demander auprès du Conseil Général du Var, l'attribution de subventions.

07/065 – MODALITES D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES PAR LA COMMUNE

Conformément aux règles définies par l'instruction budgétaire et comptable M.14, et en application des dispositions de l'article R.2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de déterminer les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par la Commune aux organismes publics et aux personnes de droit privé.

URBANISME – TRAVAUX

07/066 – PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DE TENTI FERME – SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX – AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE

Dans le cadre de l'opération d'extension du réseau d'assainissement et de mise en place d'un poste de refoulement dans le quartier de Tenti Ferme, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises dont le choix vient d'être opéré par la Commission Communale d'appel d'offres, au terme d'une consultation mise en œuvre par la Ville en avril dernier.

PERSONNEL

07/067 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Afin de permettre d'étoffer le secrétariat de Monsieur le Maire, des élus et de la Direction des Services, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un nouvel agent qui pourrait être intégré dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.